

ALERTE démarchages frauduleux

Suite à un signalement de démarchages frauduleux, ce lundi 7 avril, nous appelons à votre vigilance.

Vous avez peut-être reçu un ou plusieurs appels téléphoniques, ou SMS, de professionnels, qui s'annoncent comme étant mandatés par la municipalité pour vous proposer leurs services.

ATTENTION : il s'agit d'un acte de démarchage frauduleux . En aucun cas la Ville ne mandate de sociétés pour démarcher les particuliers.



Nos conseils, nos recommandations :

- Essayez d'identifier l'interlocuteur en ligne, demandez-lui des informations précises, renseignez-vous sur l'entreprise en question.
- Ne vous décidez jamais dans la précipitation, ne vous engagez pas sans comparer les prestations de différents professionnels.
- Ne donnez pas vos coordonnées bancaires, n° de sécurité sociale, ni de documents personnels
- Ne laissez jamais un démarcheur suspect entrer chez vous ou voir l'intérieur de votre habitation
- Ne versez pas d'argent

En cas de de démarchage abusif, n'hésitez pas à contacter les services de police pour le signaler.

Liens utiles

[Lire l'article UFC que choisir : isolation gare à l'arnaque](#)